



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

*AOUT 2021*

## **Informations MAIRIE :**

### Les horaires :

Lundi de 16h à 19h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez nous contacter via la boîte mail : [mairie.audrieu@orange.fr](mailto:mairie.audrieu@orange.fr) - Tél : 02 31 80 21 51

Informations sur Facebook : Municipalité Audrieu

Philippe GAUTIER, 1<sup>er</sup> adjoint : 06 10 47 47 65

Alain MIREY, 2<sup>ème</sup> adjoint : 07 85 60 14 86

Gaëlle BERNARD, 3<sup>ème</sup> adjoint : 06 85 40 96 55

André VERGER, conseiller délégué : 07 72 14 70 11

## **Équipe technique :**

Bienvenue à M. REVELLE Antoine dans l'équipe technique depuis le 1er août.

## **VIE QUOTIDIENNE**

### **Nouvelles du conseil :**

M. le Maire est en convalescence, c'est le 1er adjoint, M. Philippe GAUTIER qui assure les fonctions du quotidien.

### **Permanences des élus le samedi de 10h à 12h :**

En septembre : 4, 11, 18 et 25 // en octobre : 2, 9, 16 et 23 // en novembre : 6 et 13.

### **Démarches administratives :**

Le recensement s'effectue dès 16 ans auprès de la mairie sur présentation de votre livret de famille et d'une pièce d'identité.

Carte d'identité et passeport : demande et renouvellement à effectuer auprès de la mairie de Tilly-sur-Seulles (02.31.80.80.26) – (Photomaton sur place).

### **Accès aux déchèteries :**

Il est désormais possible de demander sa première carte, déclarer un vol, une perte, un déménagement ou un dysfonctionnement sur le site [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

Ce site permet aussi de faciliter l'accès des usagers à l'information et aux services liés à la gestion des déchets.

## Animations, Jeunesse :

- Le samedi 4 septembre à la salle multi-associative :
  - . de 10h à 18h inscriptions MJC
  - . de 10h à 12h inscriptions du Foot
  - . de 10h à 18h inscriptions du Judo
- Le mercredi 8 septembre : Brevet joyeux cyclos (sous réserve des contraintes sanitaires).
- Le samedi 18 septembre, soirée festive organisée par le comité des fêtes.
- Les vacances apprenantes : 21 séjours ont été proposés cet été, 64 départs ont eu lieu d'Audrieu. BAFA et BAFD : pour tout renseignement, contactez Lise Deparis au 06 42 47 42 81 (participation financière des Francas du Calvados et de la municipalité d'Audrieu).

**City stade et aire de jeux** : ces deux sites peuvent être utilisés par les écoles pendant les périodes et temps scolaires. Dès lors, l'accès au public ne sera plus possible.

## Sécurité :

Automobilistes, piétons, cyclistes, joggers... respectons tous le code de la route !

Nous rappelons également que le port du casque est obligatoire à vélo pour les enfants de – de 12 ans et qu'il est fortement conseillé pour les autres.

Le stationnement sur les trottoirs est interdit dans la commune (arrêté 21-2021).

Les arrêts et le stationnement sont interdits rue du commandant Cousteau afin de garantir la sécurité des élèves aux entrées et aux sorties des classes (arrêté 51-2021).

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est installé à l'entrée de la salle multi-associative et un second vient d'être installé à l'entrée de la mairie (ces 2 appareils sont équipés d'un pack adulte et d'un pack pédiatrique).

## Espaces verts :

Les nuisances sonores peuvent être source de conflits. Merci de respecter vos voisins !

C'est pourquoi nous vous rappelons certaines règles :

L'utilisation d'engins bruyants est permise :

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les jours ouvrés

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 les samedis

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Les feux de tous types sont interdits, tout comme les dépôts sauvages.

Les ordures ménagères doivent être déposées le mercredi soir dans les bacs mis à votre disposition et les sacs jaunes déposés à côté (sacs jaunes disponible en mairie). Les collectes seront assurées même les jours fériés, à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier.

Les bacs doivent être retirés de la voie publique le jeudi.

Des containers à verre ainsi que pour les cartons sont disponibles derrière la salle multi-associative et à la gare (SVP, ne rien déposer aux pieds).

Des déchèteries sont à votre disposition pour les autres déchets.

Fontenay-le-Pesnel :

*Horaires d'été jusqu'au 30 septembre*

*Lundi et vendredi de 14H à 18H*

*Mercredi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H*

*Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars*

*Lundi et vendredi de 14H à 17H*

*Mercredi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H*

Les haies et les arbres doivent être taillés afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, la chaussée ou empêcher le fonctionnement de l'éclairage public.

**D'une manière générale, soyons attentifs à notre environnement et au respect de l'autre.**

## Cimetière :

Merci de bien vouloir respecter les lieux.

L'entretien des abords des concessions incombe aux familles.

Merci de bien vouloir remettre en place le matériel pour arroser mis à votre disposition.

## Associations de la commune :

- *Judo Club Audrieu: secretariat.judo.audrieu@gmail.com*
- *Maison des Jeunes et de la Culture du Val de seulles : mjc.valdeseulles@gmail.com*
- *Les Joyeux Cyclos : pascalrenee@orange.fr*
- *Club des anciens : 02.31.30.21.15*
- *Comité des fêtes : comitedesfetes.audrieu@gmail.com*
- *Association « Bougeons pour la recherche » : pierreherbe@wanadoo.fr*
- *Comité de jumelage : 06.87.20.11.46*
- *La p'tite ourse : ghislainemarie@orange.fr*
- *Léa princesse éternelle : assoleaprincesse@free.fr*
- *JS Audrieu foot :06.10.47.47.65*
- *APE des écoles d'Audrieu : ape.audrieu@mail.fr / infos sur facebook : APE Audrieu*
- *Comité du souvenir Français : cfs.audrieu@gmail.com*

## Commerces :

Les commerçants suivants vous accueillent toute l'année : le salon de coiffure (02.31.91.80.96), le salon d'esthétique (02.31.47.39.72), le cabinet d'ostéopathie (06.14.73.54.68) et la boulangerie (02.31.85.30.93).

Les commerces ambulants :

. Le jeudi de 16h30 à 22h00 (face mairie) : Pizzaiolo (06.33.71.81.15)

. Le dimanche matin (place des commerces) : Rôtisseur (07.36.01.98.61) à partir du dimanche 26 septembre et Fromager (06.14.69.61.42) le dimanche 12 septembre puis en octobre (dates non définies).

## Station d'épuration et réseau d'assainissement :

Notre prestataire Véolia nous informe de la présence de lingettes en station.

Attention, même si elles sont vendues comme étant biodégradables, celles-ci ne le sont pas réellement et endommagent le réseau (de nos habitations à la station) ainsi que la station.

De plus, Véolia suspecte des rejets sauvages dans le réseau d'assainissement donc si vous voyez la présence de camion sans l'inscription Véolia, merci de contacter la mairie : 02 31 80 21 51

Pour les demandes d'interventions urgentes sur le système d'assainissement, contactez Véolia au : 09 69 39 56 34

## Nos amis les bêtes :

De plus en plus de chiens s'échappent, merci à leurs maîtres de faire le nécessaire. Nous serons dans l'obligation de contacter la gendarmerie et la fourrière si la situation perdure.

Pour la propreté de la commune et le respect des services techniques, merci de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux aussi bien sur la voie publique que sur les espaces verts.

Des sacs sont à disposition place des commerces.

Pour rappel, les chiens sont interdits dans le cimetière, à l'aire de jeux, au city stade et sur le stade.

### Balayeuse :

- La balayeuse est contrainte de contourner les véhicules garés aux abords des trottoirs et caniveaux si bien que certaines parties ne peuvent être nettoyées.
- Date de son passage : 8 septembre / 13 octobre / 16 novembre / 15 décembre

### Frelons asiatiques :

Tous les nids doivent être signalés en mairie pour déclencher leur destruction.  
Nos référents mairie : Messieurs Alain MIREY et David DRUT.

### Projets en cours :

- Monument aux morts (ancienne mairie) :

Mise en enrobé du sol, remise en état du caniveau et peintures des deux portes, obus et chaînes.

- Lavoir du Pont Roch : Hydrocurage (fin août, début septembre 2021) et peinture du lavoir (septembre 2021). Remise en état des abords du lavoir suite à la mise en place de la défense incendie (septembre/octobre 2021).

- Cimetière : Création d'allées afin d'anticiper les futures demandes de concession (octobre 2021).

- Créations de trottoirs :

- . Route de Brouay, finalisation du projet après avoir busé le fossé et mis en place l'éclairage.
- . Entre la rue du Stade et le parking de l'ancienne boulangerie.

### Ecole Pablo Neruda :

A la demande du conseil d'école, nous vous rappelons que des parkings sont à votre disposition tout autour du groupe scolaire. Le stationnement à l'école est préconisé en marche arrière. L'utilisation des parkings permet de garantir la sécurité de nos enfants.

La rentrée des classes sera le jeudi 2 septembre 2021 à 8h30.

Horaires de la maternelle (02.31.80.27.97) : de 08h30/40 à 11h50 et de 13h30/40 à 16h25

Horaires de la primaire (02.31.80.26.67) : de 08h30/40 à 12h00 et de 13h40/50 à 16h30

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Votre équipe municipale